

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

Version 2.1

Date d'impression 14.03.2025

Date de révision 16.02.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM
Nom de la substance : acide oxalique dihydraté
No.-Index : 607-006-00-8
No.-CAS : 6153-56-6
No.-CE : 205-634-3
No. enr. REACH EU : 01-2119534576-33-xxxx

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.
Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée
Remarques : Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne sont pas associés à tous les grades produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : UNI DROGUERIE
Téléphone : +33160206673
Téléfax :
Adresse e-mail : unidroguerie@gmail.com
Personne responsable/émettrice : Dirigeant

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Numéro d'urgence de sécurité
Disponible 7j/7 et 24h/24
0800 07 42 28 appel depuis la France
+33 800 07 42 28 (international)
Accès aux centres anti-poisons de France
(serveur ORFILA de l'INRS)
Disponible 7j/7 et 24h/24

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

Informations limitées aux intoxications
01 45 42 59 59 appel depuis la France
+33 1 45 42 59 59 (international)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Toxicité aiguë (Dermale)	Catégorie 4	---	H312
Toxicité aiguë (Oral(e))	Catégorie 4	---	H302
Lésions oculaires graves	Catégorie 1	---	H318

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H302 + H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

Prévention : P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

	P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention	: P302 + P352 + P312 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.	
Elimination	: P501	Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- acide oxalique dihydraté

2.3. Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

Informations toxicologiques: Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

Solides combustibles. Réagit violemment avec les oxydants forts en provoquant un risque d'incendie et d'explosion.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger
acide oxalique dihydraté			
No.-Index : 607-006-00-8	>= 98 - <= 100	Acute Tox.4 Dermale	H312

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

No.-CAS	: 6153-56-6	Acute Tox.4 Oral(e)	H302
No.-CE	: 205-634-3	Eye Dam.1	H318
No. enr.	: 01-2119534576-33-xxxx		
REACH EU		Estimation de la toxicité aiguë	
		Toxicité aiguë par voie orale:	
		375 mg/kg	
		Toxicité aiguë par voie cutanée:	
		1100 mg/kg	

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin en cas d'indisposition.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 10 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Si possible, consulter les urgences ophtalmiques.
- En cas d'ingestion : Nettoyer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Appeler immédiatement un médecin.
- Protection des secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
- Effets : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Jet d'eau, mousse, poudre sèche ou CO₂.
Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une combustion incomplète peut provoquer la formation de produits de pyrolyse toxiques.
Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un équipement de protection individuel.
Conseils supplémentaires : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Tenir à distance les personnes non protégées. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

- Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Éviter la formation de poussière. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.
- Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.
- Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Incompatible avec les agents oxydants.
- Matériaux d'emballage appropriés : Polyéthylène

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant:	acide oxalique dihydraté	No.-CAS 6153-56-6
Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)		

DDSE (dose dérivée sans effet)	
Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation	: 4,03 mg/m ³

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

DDSE (dose dérivée sans effet)

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau : 2,29 mg/kg

DDSE (dose dérivée sans effet)

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau : 1,14 mg/kg

DDSE (dose dérivée sans effet)

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion : 1,14 mg/kg

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Eau douce : 0,16 mg/l

Libérations intermittentes : 1,622 mg/l

STP : 1550 mg/l

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites d'exposition indicatives selon les directives 91/322/EEC, 2000/39/EC, 2006/15/EC, 2009/161/EU, Limite d'exposition pondérée dans le temps (TWA):

1 mg/m³

Indicatif

France. Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (VLEP), Valeur Moyenne d'Exposition (VME)

1 mg/m³

Limite d'exposition professionnelle réglementaire indicative

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils : Nécessaire, si la valeur limite d'exposition est dépassée (p.e. VLE).
Protection respiratoire conforme à EN 141.
Filtre à particules:P2

Protection des mains

Conseils : Gants de protection conformes à EN 374.
Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

délaï de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Matériel : Caoutchouc nitrile
Délaï de rupture : > 480 min
Épaisseur du gant : 0,11 mm

Matériel : Caoutchouc Naturel
Délaï de rupture : > 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Polyisoprène
Délaï de rupture : > 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc butyle.
Délaï de rupture : > 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc fluoré
Délaï de rupture : > 8 h
Épaisseur du gant : 0,4 mm

Matériel : Chlorure de polyvinyle
Délaï de rupture : > 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de protection

Protection de la peau et du corps

Conseils : Porter un équipement de protection individuel.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : cristallin(e)

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

Etat physique	: solide
Couleur	: incolore à blanc
Odeur	: inodore
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	: env. 102 °C
Point/intervalle d'ébullition	: 149 - 160 °C
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit est inflammable mais ne s'enflamme pas facilement.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: > 160 °C
Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	: Donnée non disponible
pH	: 0,7 Concentration: 50 g/l 1 (20 °C) Concentration: 10 g/l
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Temps d'écoulement	: Donnée non disponible
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: 108 g/l (25 °C)

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

Solubilité dans d'autres solvants	: soluble Donnée non disponible
Taux de dissolution	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow: -1,7 (23 °C) Méthode: OCDE ligne directrice 107
Stabilité de la dispersion	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: 1 hPa (25 °C) 22 hPa (50 °C)
Densité relative	: 0,81
Densité	: 0,813 g/cm3
Masse volumique apparente	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	: Donnée non disponible
9.2 Autres informations	
Explosifs	: Non applicable
Propriétés comburantes	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Poids moléculaire	: env. 126,07 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conseils : Réagit violemment avec des agents oxydants.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Risque d'explosion. Peut provoquer un incendie.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Eviter les températures élevées.

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

Décomposition thermique : > 160 °C

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants. Métaux alcalins. Mercure, Alcool furfurylique, Argent

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂), Acide formique

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Composant:	acide oxalique dihydraté	No.-CAS 6153-56-6
Toxicité aiguë		
Oral(e)		
DL50	:	375 mg/kg (Rat, femelle) (Aucune directive n'a été appliquée)
Inhalation		
Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques.		
Dermale		
Nocif par contact cutané.		
Irritation		
Peau		
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau (Lapin; 4 h) (OCDE ligne directrice 404)
Yeux		
Résultat	:	Risque de lésions oculaires graves. (Lapin) (OCDE ligne directrice 405)
Sensibilisation		
Résultat	:	non sensibilisant(e) (Essai localisé sur les ganglions lymphatiques; Dermale; Souris) (OCDE ligne directrice 429)

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

Effets CMR

Propriétés CMR

Cancérogénicité : Cette substance n'est pas considérée comme carcinogène.
Mutagénicité : Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes
Toxicité pour la reproduction : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Génotoxicité in vitro

Résultat : négatif (Test de mutation inverse sur les bactéries; Salmonella typhimurium; avec ou sans activation métabolique) (OCDE ligne directrice 471)
négatif (Test d'aberration chromosomique in vitro; Fibroblastes de hamster chinois; non) (OCDE ligne directrice 473)
négatif (Étude in vitro de mutations géniques sur cellules de mammifères; Fibroblastes de hamster chinois; avec ou sans activation métabolique) (OCDE ligne directrice 476)

Toxicité pour la reproduction

NOEL F1 : <= 1.000 ppm
NOEL Fertilité : <= 0,1 %
(Étude de toxicité pour la reproduction sur deux générations; Souris, mâle et femelle)(Oral(e))(OCDE ligne directrice 416)Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Toxicité pour un organe cible spécifique

Exposition unique

Remarques : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Exposition répétée

Remarques : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques

Toxicité à dose répétée

LOAEL : 150 mg/kg
(Rat)(Oral(e)) (OCDE ligne directrice 407)

Danger par aspiration

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

Non applicable,

11.2. Informations sur les autres dangers

Données pour le produit

Propriétés perturbant le système endocrinien

Evaluation : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

Composant: acide oxalique dihydraté No.-CAS 6153-56-6

Propriétés perturbant le système endocrinien

Evaluation : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour la santé humaine.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant: acide oxalique dihydraté No.-CAS 6153-56-6

Toxicité aiguë

Poisson

CL50 : 160 mg/l (Carassius auratus (Poisson rouge); 48 h)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 : 162,2 mg/l (Daphnia magna (Grande daphnie); 48 h) (OCDE Ligne directrice 202)

algue

CE50 : 20,58 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes); 72 h) (Essai en statique; Point final: Taux de croissance; OCDE Ligne directrice 201)

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant: acide oxalique dihydraté No.-CAS 6153-56-6

Persistance et dégradabilité

Persistance

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

|| Résultat : Donnée non disponible

Biodégradabilité

Résultat : 89 % (aérobie; eaux ménagères; Durée d'exposition: 20 jr)(Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.5.)Facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	acide oxalique dihydraté	No.-CAS 6153-56-6
Bioaccumulation		

Résultat : log Kow -1,7 (23 °C; pH < 2) (OCDE ligne directrice 107)
: Une bioaccumulation n'est pas à envisager.

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	acide oxalique dihydraté	No.-CAS 6153-56-6
Mobilité		

Eau : Bon soluble dans l'eau.
Air : non volatile
Sol : Modérément mobile dans les sols

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données pour le produit	
Résultats des évaluations PBT et vPvB	

Résultat :
Résultat : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Composant:	acide oxalique dihydraté	No.-CAS 6153-56-6
Résultats des évaluations PBT et vPvB		

Résultat : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

Données pour le produit

Potentiel de perturbation endocrinienne : Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.

Composant:	acide oxalique dihydraté	No.-CAS 6153-56-6
-------------------	---------------------------------	--------------------------

Potentiel de perturbation endocrinienne	: Aucune information disponible sur les propriétés de perturbation endocrinienne pour l'environnement.
---	--

12.7. Autres effets néfastes

Composant:	acide oxalique dihydraté	No.-CAS 6153-56-6
-------------------	---------------------------------	--------------------------

Demande Biochimique en Oxygène (DBO)

Résultat : env. 160 mg/g

Demande Chimique en Oxygène (DCO)

Résultat : env. 180 mg/g

Information écologique supplémentaire

Résultat : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets. Ce produit doit être éliminé ou valorisé conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets, telle que modifiée en dernier lieu.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés, entièrement vidés de leur contenu, peuvent être recyclés après un nettoyage approprié. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

Marchandise non dangereuse selon l' ADR, RID, IMDG et le code IATA.

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

|| Non applicable

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Données pour le produit

Nomenclature des installations classées (ICPE) - Directive Seveso III : NC Non classé

Composant:	acide oxalique dihydraté	No.-CAS 6153-56-6
------------	--------------------------	-------------------

UE. Règlement UE n ° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

EU. REACH, Annexe : Point n°: , 75; Listé

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

EU. Reglementation No : Numéro CE : , 205-634-3; Listé 1451/2007 [Biocides], annexe I, JO L325)

Directive EU. : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation. 2012/18/EU (SEVESO III) Annexe I

État actuel de notification acide oxalique dihydraté:

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
TCSI	OUI	
TH INV	OUI	2917.11
TH INV	OUI	55-1-04841
VN INV L	OUI	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

Texte intégral des notes visées à l'article 3.

Abréviations et acronymes

AU AIICL	Australie. Liste de la Loi sur les produits chimiques industriels (AIIC)
FBC	facteur de bioconcentration

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
DSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement, Liste intérieure des substances
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées
ENCS (JP)	Japon. Liste des lois Kashin-Hou
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
IECSC	Chine. Inventaire des substances chimiques existantes
INSQ	Mexique. Inventaire national des substances chimiques
ISHL (JP)	Japon. Inventaire de la sécurité et de la santé au travail
KECI (KR)	Corée. Inventaire des produits chimiques existants
CL50	concentration létale médiane
LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé
LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé
LOEL	dose minimale avec effet observé
NDSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement. Liste extérieure des substances
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC	concentration sans effet nocif observé
NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
NZIOC	Nouvelle-Zélande. Inventaire des produits chimiques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
LEP	limite d'exposition professionnelle
ONT INV	Canada. Liste d'inventaire de l'Ontario
PBT	persistant, bioaccumulable et toxique
PHARM (JP)	Japon. Liste des pharmacopées
PICCS (PH)	Philippines. Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques
PNEC	concentration prédite sans effet
N° REACH Autor.	REACH - Numéro d'autorisation
N° REACH ConsDemAutor.	REACH - Numéro de consultation sur des demandes d'autorisation
N° UK REACH Autor.	UK REACH - Numéro d'autorisation
N° UK REACH	UK REACH - Numéro de consultation sur des demandes

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

ConsDemAutor.	d'autorisation
UK REACH-Reg.No	UK REACH Registration Number
STOT	toxicité spécifique pour certains organes cibles
SVHC	substance extrêmement préoccupante
TCSI	Taiwan. Inventaire des produits chimiques existants
TH INV	Thaïlande. Inventaire des produits chimiques existants de la FDA
TSCA	USA. Loi sur le contrôle des substances toxiques

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données	:	Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
Méthodes usitées pour la classification	:	La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
Informations de formation	:	Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.
Autres informations	:	<p>Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.</p> <p>Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.</p> <p>Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.</p>

|| Indique la section remise à jour.

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

N°.	Titre	N° REACH Autor./ N° REACH ConsDe mAutor	Groupe d'utilisateurs principaux (SU)	Secteur d'utilisation (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégorie de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC)	Catégorie d'article (AC)	Spécification
1	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	NA	3	NA	9a, 14, 15, 21, 23, 29, 34, 35, 36, 37	3, 4, 5, 8b, 9, 15	2	NA	ES2423
2	Fabrication de la substance	NA	3	NA	NA	2, 3, 4, 8b	1	NA	ES2421
3	Utilisation professionnelle	NA	22	NA	NA	10, 15, 21	8a, 8b, 8c, 8d, 8e, 8f	NA	ES2427
4	Utilisation industrielle	NA	3	5, 6a, 6b, 8, 9, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 23	7, 9a, 9b, 14, 15, 20, 21, 23, 29, 32, 33, 34, 35, 36, 37	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8a, 8b, 9, 10, 13, 14, 15, 21, 22	4, 5, 6a, 6b, 6c, 6d, 7	NA	ES2425
5	Utilisation privée	NA	21	NA	9a, 31, 35	NA	8a, 8b, 8c, 8d, 8e, 8f	NA	ES2437

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

1. Titre court du scénario d'exposition 1: Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3
Catégorie de produit chimique	PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC14: Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC21: Substances chimiques de laboratoire PC23: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC29: Produits pharmaceutiques PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC36: Adoucissants d'eau PC37: Produits chimiques de traitement de l'eau
Catégories de processus	PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC2: Formulation de préparations
Activité	Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2

Quantité utilisée	Quantité journalière par site	25 tonnes/jour
	Quantité annuelle par site	7500 tonne(s)/an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	2,5 kg / jour
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	125 kg / jour
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	2,5 kg / jour
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Traitement des déchets	Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC3, PROC4, PROC5, PROC8b, PROC9, PROC15

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, empoussièrément moyen
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	6 heures / jour(PROC3, PROC4, PROC5)
	Fréquence d'utilisation	4 heures / jour(PROC8b, PROC9)
	Fréquence d'utilisation	1 heures / jour(PROC15)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	
	Température de procédé :	25 °C
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Fournir un bon standard de ventilation contrôlée (1 à 3 changements d'air par heure)(PROC3, PROC15)	
	Fournir une ventilation avec aspiration localisée (LEV). (Efficacité: 90 %)(PROC4, PROC5, PROC9)	
	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).(PROC8b)	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Le contrôle en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques en place sont utilisées correctement et les conditions opératoires suivies S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement examinés et entretenus.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.(PROC3, PROC15)	
	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité.(PROC4, PROC5, PROC9)	
	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité.(PROC8b)	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC2	---	Eau douce	---	0,064mg/l	0,397
ERC2	---	Eau de mer	---	0,00634mg/l	0,397
ERC2	---	STP	---	0,625mg/l	< 0,01

EUSES.

Travailleurs

PROC3, PROC4, PROC5, PROC8b, PROC9, PROC15: ECETOC TRA worker v3

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC3	---	Travailleur - Inhalation - long terme	1mg/m ³	0,322
PROC3	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,069mg/kg/jour	0,078
PROC4	---	Travailleur - Inhalation - long terme	0,5mg/m ³	0,161
PROC4	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,343mg/kg/jour	0,389

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

PROC5	---	Travailleur - Inhalation - long terme	0,35mg/m ³	0,113
PROC5	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,685mg/kg/jour	0,777
PROC8b	---	Travailleur - Inhalation - long terme	0,42mg/m ³	0,135
PROC8b	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,685mg/kg/jour	0,777
PROC9	---	Travailleur - Inhalation - long terme	0,3mg/m ³	0,096
PROC9	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,343mg/kg/jour	0,389
PROC15	---	Travailleur - Inhalation - long terme	0,1mg/m ³	0,032
PROC15	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,034mg/kg/jour	0,039

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

1. Titre court du scénario d'exposition 2: Fabrication de la substance

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3
Catégories de processus	PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances
Activité	Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1

Quantité utilisée	Quantité journalière par site	60 tonnes/jour
	Quantité annuelle par site	15000 tonne(s)/an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	6 kg / jour
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	300 kg / jour
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	6 kg / jour
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Traitement des déchets	Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, empoussièremement moyen
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour(PROC2, PROC3, PROC4)
	Fréquence d'utilisation	4 heures / jour(PROC8b)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	
	Température de procédé :	25 °C
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).	
	Fournir un bon standard de ventilation contrôlée (1 à 3 changements d'air par heure)(PROC2, PROC8b)	
	Fournir une ventilation avec aspiration localisée (LEV). (Efficacité: 90	

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

	%(PROC4)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Le contrôle en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques en place sont utilisées correctement et les conditions opératoires suivies S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement examinés et entretenus.
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.(PROC2, PROC3, PROC4)
	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité.(PROC8b)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC1	---	Eau douce	---	0,151mg/l	0,944
ERC1	---	Eau de mer	---	0,015mg/l	0,943
ERC1	---	STP	---	1,5mg/l	< 0,01

EUSES.

Travailleurs

PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b: ECETOC TRA worker v3

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC2	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	0,5mg/m ³	0,161
PROC2	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,137mg/kg/jour	0,155
PROC3	---	Travailleur - Inhalation - long terme	1mg/m ³	0,322
PROC3	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,069mg/kg/jour	0,078
PROC4	---	Travailleur - Inhalation - long terme	0,35mg/m ³	0,113
PROC4	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,686mg/kg/jour	0,778
PROC8b	---	Travailleur - Inhalation - long terme	0,6mg/m ³	0,193
PROC8b	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,685mg/kg/jour	0,777

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

1. Titre court du scénario d'exposition 3: Utilisation professionnelle

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de processus	PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC21: Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ ou articles
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8c: Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8f: Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b, ERC8c, ERC8d, ERC8e, ERC8f

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	100 kg / jour
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Traitement des déchets	Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, faible empoussièremment
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	4 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	
	Température de procédé :	25 °C
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Fournir un bon standard de ventilation contrôlée (1 à 3 changements d'air par heure)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC15, PROC21

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au	Solide, empoussièremment moyen

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

	moment de l'utilisation)	
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	2 heures / jour(PROC15)
	Fréquence d'utilisation	4 heures / jour(PROC21)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	
	Température de procédé :	25 °C
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Fournir un bon standard de ventilation contrôlée (1 à 3 changements d'air par heure)	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
---	---	Eau douce	---	0,051mg/l	0,319
---	---	Eau de mer	---	0,00509mg/l	0,318
---	---	STP	---	0,5mg/l	< 0,01

EUSES.

Travailleurs

PROC10, PROC15, PROC21: ECETOC TRA worker v3

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC10	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	0,18mg/m ³	0,058
PROC10	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,988mg/kg/jour	1,12
PROC15	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	0,18mg/m ³	0,058
PROC15	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,02mg/kg/jour	0,023
PROC21	---	Travailleur - Inhalation - long terme	1,8mg/m ³	0,579
PROC21	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,17mg/kg/jour	0,193

4. Conseils à l'utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

1. Titre court du scénario d'exposition 4: Utilisation industrielle

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: SU3
Secteurs d'utilisation finale	<p>SU5: Fabrication de textiles, cuir, fourrure</p> <p>SU6a: Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers</p> <p>SU6b: Fabrication de bois et produits à base de bois</p> <p>SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)</p> <p>SU9: Fabrication de substances chimiques fines</p> <p>SU12: Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion</p> <p>SU13: Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment</p> <p>SU14: Fabrication de métaux de base, y compris les alliages</p> <p>SU16: Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques</p> <p>SU17: Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport</p> <p>SU18: Fabrication de meubles</p> <p>SU19: Bâtiment et travaux de construction</p> <p>SU20: Services de santé</p> <p>SU23: Récupération</p>
Catégorie de produit chimique	<p>PC7: Métaux et alliages de base</p> <p>PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants</p> <p>PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler</p> <p>PC14: Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie</p> <p>PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques</p> <p>PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation</p> <p>PC21: Substances chimiques de laboratoire</p> <p>PC23: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de fini-tion et soin du cuir</p> <p>PC29: Produits pharmaceutiques</p> <p>PC32: Préparations et composés à base de polymères</p> <p>PC33: Semi-conducteurs</p> <p>PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication</p> <p>PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)</p> <p>PC36: Adoucissants d'eau</p> <p>PC37: Produits chimiques de traitement de l'eau</p>
Catégories de processus	<p>PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable</p> <p>PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée</p> <p>PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)</p> <p>PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition</p> <p>PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)</p> <p>PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.</p> <p>PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10: Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p>

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

	<p>PROC21: Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ ou articles</p> <p>PROC22: Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel</p>
Catégories de rejet dans l'environnement	<p>ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles</p> <p>ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice</p> <p>ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)</p> <p>ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs</p> <p>ERC6c: Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques</p> <p>ERC6d: Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères</p> <p>ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos</p>

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC6c, ERC6d, ERC7

Quantité utilisée	Quantité journalière par site	1 tonnes/jour
	Quantité annuelle par site	250 tonne(s)/an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,1 kg / jour (ERC4)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	10 kg / jour (ERC4)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	50 kg / jour (ERC4)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,1 kg / jour (ERC5)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	10 kg / jour (ERC5)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	10 kg / jour (ERC5)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,1 kg / jour (ERC6a)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	10 kg / jour (ERC6a)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	1 kg / jour (ERC6a)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	1 kg / jour (ERC6b)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	10 kg / jour (ERC6b)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,25 kg / jour (ERC6b)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	1 kg / jour (ERC6c)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	10 kg / jour (ERC6c)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0 kg / jour (ERC6c)
Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1 kg / jour (ERC6d)	

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

	Libération: Air	
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	0,05 kg / jour (ERC6d)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,25 kg / jour (ERC6d)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	1 kg / jour (ERC7)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	10 kg / jour (ERC7)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	50 kg / jour (ERC7)
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14, PROC15, PROC21, PROC22		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, empoussièremement moyen
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	6 heures / jour(PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC14, PROC21, PROC22)
	Fréquence d'utilisation	4 heures / jour(PROC8a, PROC8b, PROC9)
	Fréquence d'utilisation	1 heures / jour(PROC15)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	
	Température de procédé :	25 °C(PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15, PROC21)
	Température de procédé :	40 °C(PROC14, PROC22)
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Fournir un bon standard de ventilation contrôlée (1 à 3 changements d'air par heure)(PROC1, PROC2, PROC3, PROC14, PROC15, PROC22)	
	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).(PROC8b, PROC21)	
	Fournir une ventilation avec aspiration localisée (LEV). (Efficacité: 90 %)(PROC4, PROC8a, PROC9)	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Le contrôle en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques en place sont utilisées correctement et les conditions opératoires suivies S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement examinés et entretenus.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.(PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC9, PROC14, PROC15, PROC21, PROC22)	
	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité.(PROC8a, PROC8b)	
2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC5		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au	Solide, empoussièremement moyen
800000000732 / Version 2.1		32/37
		FR

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM		
	moment de l'utilisation)	
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	4 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	
	Température de procédé :	25 °C
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Le contrôle en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques en place sont utilisées correctement et les conditions opératoires suivies S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement examinés et entretenus.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité.	
2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC7, PROC10, PROC13		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, faible empoussièremment
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	4 heures / jour(PROC7, PROC10)
	Fréquence d'utilisation	6 heures / jour(PROC13)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur	
	Température de procédé :	25 °C(PROC7, PROC10)
	Température de procédé :	40 °C(PROC13)
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Limiter la teneur de la substance dans le produit à 25%. Fournir une ventilation avec aspiration localisée (LEV). (Efficacité: 90 %)(PROC7)	
	Fournir une ventilation avec aspiration localisée (LEV). (Efficacité: 90 %)(PROC10)	
	Assurer un bon niveau de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 renouvellements d'air par heure).(PROC13)	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Le contrôle en place pour vérifier que les mesures de gestion des risques en place sont utilisées correctement et les conditions opératoires suivies S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement examinés et entretenus.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter un équipement de protection respiratoire.	
	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité.(PROC7)	
	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité.(PROC10)	
	Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité.(PROC13)	
3. Estimation de l'exposition et référence de sa source		
Environnement		
80000000732 / Version 2.1		
33/37		FR

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC6c, ERC7	---	Eau douce	---	0,00602mg/l	0,038
ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC6c, ERC7	---	Eau de mer	---	0,000594mg/l	0,037
ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC6c, ERC7	---	STP	---	0,05mg/l	< 0,01
ERC6d	---	Eau douce	---	0,00105mg/l	< 0,01
ERC6d	---	Eau de mer	---	0,0000968mg/l	< 0,01
ERC6d	---	STP	---	0,00025mg/l	< 0,01

EUSES.

Travailleurs

PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC7, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15, PROC21, PROC22: ECETOC TRA worker v3

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	0,006mg/m ³	< 0,01
PROC1	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,00204mg/kg/jour	< 0,01
PROC2	---	Travailleur - Inhalation - long terme	0,5mg/m ³	0,161
PROC2	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,137mg/kg/jour	0,155
PROC3	---	Travailleur - Inhalation - long terme	1mg/m ³	0,322
PROC3	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,069mg/kg/jour	0,078
PROC4	---	Travailleur - Inhalation - long terme	0,5mg/m ³	0,161
PROC4	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,686mg/kg/jour	0,778
PROC8a	---	Travailleur - Inhalation - long terme	0,21mg/m ³	0,068
PROC8a	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,685mg/kg/jour	0,777
PROC8b	---	Travailleur - Inhalation - long terme	0,42mg/m ³	0,135
PROC8b	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,685mg/kg/jour	0,777
PROC9	---	Travailleur - Inhalation - long terme	0,21mg/m ³	0,068
PROC9	---	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,686mg/kg/jour	0,778
PROC14	---	Travailleur - Inhalation - long terme	1mg/m ³	0,322
PROC14	---	Travailleur - de la peau,	0,343mg/kg/jour	0,389

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

		long terme - systémique		
PROC15	--	Travailleur - Inhalation - long terme	0,1mg/m ³	0,032
PROC15	--	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,034mg/kg/jour	0,039
PROC21	--	Travailleur - Inhalation - long terme	2,1mg/m ³	0,675
PROC21	--	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,283mg/kg/jour	0,321
PROC22	--	Travailleur - Inhalation - long terme	1mg/m ³	0,322
PROC22	--	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,283mg/kg/jour	0,321
PROC5	--	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	1,26mg/m ³	0,405
PROC5	--	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,411mg/kg/jour	0,466
PROC7	--	Travailleur - par inhalation, long terme - systémiques	0,00063mg/m ³	< 0,01
PROC7	--	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,772mg/kg/jour	0,875
PROC10	--	Travailleur - Inhalation - long terme	0,021mg/m ³	< 0,01
PROC10	--	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,823mg/kg/jour	0,933
PROC13	--	Travailleur - Inhalation - long terme	0,07mg/m ³	0,023
PROC13	--	Travailleur - de la peau, long terme - systémique	0,685mg/kg/jour	0,777

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

1. Titre court du scénario d'exposition 5: Utilisation privée

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de produit chimique	PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC31: Produits lustrant et mélanges de cires PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8c: Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8f: Utilisation extérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b, ERC8c, ERC8d, ERC8e, ERC8f

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	0,028 kg / jour (ERC8a)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	0,0011 kg / jour (ERC8b, ERC8e)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	0,017 kg / jour (ERC8c)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	0,055 kg / jour (ERC8d)
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	0,00275 kg / jour (ERC8f)
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Traitement des déchets	Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9a, PC31, PC35

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations jusqu'à 15%
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	1000 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	2 Heures/événement
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Deux mains
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Utilisation à l'extérieur	
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter,	applications autre que le spray	

ACIDE OXALIQUE DIHYDRATE CRISTAUX OXAQUIM

protection personnelle et hygiène)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC8a	---	Eau douce	---	0,00104mg/l	< 0,01
ERC8a	---	Eau de mer	---	0,0000956mg/l	< 0,01
ERC8a	---	STP	---	0,000138mg/l	< 0,01
ERC8b	---	Eau douce	---	0,00103mg/l	< 0,01
ERC8b	---	Eau de mer	---	0,0000943mg/l	< 0,01
ERC8b	---	STP	---	0,000055mg/l	< 0,01
ERC8c	---	Eau douce	---	0,00103mg/l	< 0,01
ERC8c	---	Eau de mer	---	0,0000951mg/l	< 0,01
ERC8c	---	STP	---	0,0000825mg/l	< 0,01
ERC8d	---	Eau douce	---	0,00105mg/l	< 0,01
ERC8d	---	Eau de mer	---	0,000097mg/l	< 0,01
ERC8d	---	STP	---	0,000275mg/l	< 0,01
ERC8e	---	Eau douce	---	0,00103mg/l	< 0,01
ERC8e	---	Eau de mer	---	0,0000943mg/l	< 0,01
ERC8e	---	STP	---	0,000055mg/l	< 0,01
ERC8f	---	Eau douce	---	0,00103mg/l	< 0,01
ERC8f	---	Eau de mer	---	0,0000944mg/l	< 0,01
ERC8f	---	STP	---	0,0000138mg/l	< 0,01

EUSES.

Consommateurs

PC9a, PC31, PC35: ECETOC TRA worker v3

Scénario de Contribution	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PC9a, PC31, PC35	---	Consommateur - par inhalation, long terme - systémiques	0,0025mg/m ³	< 0,01
PC9a, PC31, PC35	---	Consommateur - cutanée, long terme - systémiques	0,214mg/kg/jour	0,681

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.
Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>
Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition